

Communiqué de presse

Moutier, le 25 novembre 2015

POUR UN JURA BERNOIS UNI ET INTACT

Notre Prévôté se réjouit que 35 communes sur 40 du Jura bernois aient préféré ne pas demander un nouveau vote à propos de leur appartenance cantonale, eu égard aux résultats clairs sortis des urnes le 24 novembre 2013. Ceci démontre que le projet de territoire d'un Jura bernois uni et intact est considéré par une large majorité des communes comme une vision d'avenir en pleine cohérence avec la réalité économique et sociale de la région.

Notre Prévôté prend bien sûr acte du fait que les exécutifs de Moutier, Grandval, Belprahon, Crémines et Sorvilier ont déposé une demande de vote communaliste dans le délai fixé. Les villages de Grandval, Belprahon, Crémines et Sorvilier ont toutefois demandé un scrutin « sous condition », soit de pouvoir se prononcer après Moutier et seulement en cas de oui de cette dernière à un rattachement au canton du Jura. Leur préférence va donc aussi à un maintien au sein du Jura bernois.

Notre Prévôté mettra tout en œuvre pour encourager la population à confirmer avec conviction Moutier dans son rôle de ville-centre du Jura Bernois, au cœur d'une région dont c'est également le souhait le plus cher. Le moment venu, nous sommes aussi confiants dans le fait que les citoyens appelés à revoter sauront faire la part des choses entre des promesses illusoires et la réalité concrète.

Le comité de Notre Prévôté